

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/GRSP/2001/24  
21 septembre 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP)  
(Trentième session, 3-6 décembre 2001)

### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TRENTIÈME SESSION<sup>1,2</sup>**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 3 décembre 2001,  
à 14 h 30, et s'achèvera le jeudi 6 décembre 2001, à 17 h 30<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Dans un souci d'économie, tous les documents officiels expédiés par courrier avant la session ne seront plus distribués en salle. Les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leur exemplaire des documents. Les documents de travail cités dans l'ordre du jour peuvent aussi être consultés via Internet, à l'adresse suivante :

<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>

<sup>2</sup> Les procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir une des formules d'inscription ci-jointes (également disponibles sur le site Internet de la Division des transports de la CEE) et de renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 00 39), soit par courrier électronique (nelly.enonler@unece.org ou juan.ramos.garcia@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève, afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71112 ou 71998).

<sup>3</sup> Suite à la décision du WP.29, une demi-journée supplémentaire a été accordée au GRSP (TRANS/WP.29/792, par. 13 et 34).

---

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts de la sécurité passive.

GE.01-23876 (F)

Point de  
l'ordre  
du jour

Documents

- |       |  |  |
|-------|--|--|
| 1.    | AMENDEMENTS À DES RÈGLEMENTS CEE   |  |
| 1.1   | <u>Règlement n° 11</u><br>(Serrures et organes de fixation des portes)   |  |
|       | Le GRSP a décidé d'examiner une proposition de règlement technique mondial de l'OICA, sous réserve que le WP.29 en autorise l'élaboration. | TRANS/WP.29/GRSP/29,<br>par. 7 et 8<br>TRANS/WP.29/GRSP/2001/1   |
| 1.2   | <u>Règlement n° 14</u><br>(Ancrages de ceintures de sécurité)  |  |
| 1.2.1 | <u>Ancrages effectifs</u>  |  |
|       | Le GRSP a décidé d'examiner une proposition actualisée de l'Espagne.   | TRANS/WP.29/GRSP/29,<br>par. 11 à 13<br>TRANS/WP.29/GRSP/2000/10   |
| 1.2.2 | <u>Projet de règlement technique mondial</u>   |  |
|       | Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen d'une proposition de l'OICA.   | TRANS/WP.29/GRSP/29,<br>par. 14 à 18<br>TRANS/WP.29/GRSP/2000/7<br>TRANS/WP.29/GRSP/2000/9<br>TRANS/WP.29/GRSP/2000/9/Add.1<br>TRANS/WP.29/GRSP/2001/5 |
| 1.2.3 | <u>«ISOFIX»</u>  |  |
|       | Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen d'une proposition de la France.  | TRANS/WP.29/GRSP/29,<br>par. 19 à 26<br>TRANS/WP.29/GRSP/1997/11<br>TRANS/WP.29/GRSP/2001/14   |
| 1.2.4 | <u>Amendements techniques</u>  |  |
|       | Le GRSP a décidé d'examiner une proposition de l'Allemagne.  | TRANS/WP.29/GRSP/29, par. 38<br>TRANS/WP.29/GRSP/2001/18   |

Point de  
l'ordre  
du jour

Documents

- 1.3 Règlement n° 16 (ceintures de sécurité)
- 1.3.1 Amendements techniques
- Le GRSP a décidé de reprendre l'examen de la proposition du Japon et de l'Espagne visant à réduire la limite de la force de réenroulement. Il a également décidé d'examiner les propositions de l'Allemagne et de l'Espagne.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 30 à 33, 37 et 38 et annexe 2  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/17  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/19  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/23
- 1.3.2 Dispositifs d'essai avec accélération
- Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen des propositions du Japon et de la Fédération de Russie.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 34 à 36  
TRANS/WP.29/GRSP/2000/12  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/2
- 1.3.3 «ISOFIX»
- Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen de la proposition de la France.
- TRANS/WP.29/GRSP/29, par. 29  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/15
- 1.4 Règlement n° 17  
(Résistance des sièges)
- Le GRSP a décidé de reprendre l'examen d'une proposition actualisée de l'Espagne, si celle-ci est disponible. Il a également décidé d'examiner une proposition de la République tchèque.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 39 à 41  
TRANS/WP.29/GRSP/1997/6/Rev.1  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/20
- 1.5 Règlement n° 21  
(Aménagements intérieurs)
- Le GRSP a décidé de reprendre l'examen de la proposition du Groupe de rédaction chargé de la simplification du Règlement.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 43 et 44  
TRANS/WP.29/GRSP/1998/17  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/11

Point de  
l'ordre  
du jourDocuments

- 1.6 Règlement n° 29  
(Cabines des véhicules utilitaires)
- Le GRSP a décidé de reprendre l'examen de la proposition du Groupe de rédaction chargé de la simplification du Règlement. Il a également décidé d'examiner une proposition actualisée du Royaume-Uni. Il a en outre décidé de poursuivre l'examen des documents informels n<sup>os</sup> 23 et 24 de la vingt-huitième session et du document informel n° 7 de la vingt-neuvième session<sup>4</sup>.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 47 à 51  
TRANS/WP.29/GRSP/1998/13  
TRANS/WP.29/GRSP/1999/1  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/3
- 1.7 Règlement n° 44  
(Dispositifs de retenue pour enfants)
- 1.7.1 «ISOFIX»
- Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen des propositions de la France et de la Suède.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 56 et 57  
TRANS/WP.29/GRSP/1997/12  
TRANS/WP.29/GRSP/2000/2  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/16
- 1.7.2 Dispositifs d'essai avec accélération
- Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen de la proposition du Japon, conjointement avec le document informel n° 13 de la vingt-neuvième session<sup>4</sup>.
- TRANS/WP.29/GRSP/29, par. 55  
TRANS/WP.29/GRSP/2000/3
- 1.7.3 Amendements techniques
- Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen des propositions des Pays-Bas, de l'Allemagne et du Japon. Il a également décidé d'examiner les documents informels n<sup>os</sup> 1 et 8 de la vingt-neuvième session<sup>4</sup>.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 52 à 54 et 58 à 62  
TRANS/WP.29/GRSP/2000/15  
TRANS/WP.29/GRSP/2000/16  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/4  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/8  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/13  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/21

Point de  
l'ordre  
du jour

Documents

- 1.8 Règlement n° 94  
(Protection en cas de choc frontal)
- Le GRSP a décidé de reprendre l'examen d'une proposition de Consumers International et de l'OICA concernant l'étiquetage. Elle a aussi décidé d'examiner une proposition de la Suède.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 63 à 68  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/6  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/7  
TRANS/WP.29/GRSP/2001/22
- 1.9 Règlement n° 95  
(Protection en cas de choc latéral)
- Le GRSP a décidé d'examiner une proposition du CEVE concernant la conception des butoirs, si celle-ci est disponible.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 69 et 70
2. QUESTIONS DIVERSES
- 2.1 Échange d'informations sur les prescriptions nationales et internationales en matière de sécurité passive
- Le GRSP souhaitera peut-être procéder à un échange de vues sur l'évolution des législations nationales et celle des prescriptions internationales, notamment les projets de règlements techniques mondiaux.
- TRANS/WP.29/GRSP/29, par. 71
- 2.2 Nouveau projet de règlement sur la prévention du risque de blessure par coup de fouet en cas de choc arrière
- Le GRSP a décidé d'examiner la proposition de projet de règlement coordonnée par le CEVE, si celle-ci est disponible.
- TRANS/WP.29/GRSP/29,  
par. 72 à 75
- 2.3 Programme de recherche internationale harmonisée (IHRA)
- Le GRSP souhaitera peut-être être informé des activités des groupes de travail de l'IHRA dans le domaine des dispositions relatives à la sécurité passive.

---

<sup>4</sup> Les experts sont priés de bien vouloir se munir de leur exemplaire des documents informels susmentionnés.



# OFFICE DES NATIONS UNIES GENÈVE

## Formulaire d'enregistrement

Titre de la conférence

Date

Nom de la délégation/organisation, ou agence

### Participant

M.

M<sup>me</sup>


Nom de famille

Prénom

M<sup>lle</sup>




### Catégorie du participant

Chef de délégation membre

Organisation observatrice

Participation

Membre délégué

ONG (ECOSO accréd.)

DU

Pays observateur

Autre (préciser)

AU

Êtes-vous en possession d'un badge longue durée valable provenant de l'Office des Nations Unies (badge Expert, badge Mission diplomatique ou ONG créé à Genève)? SVP cochez cette case:

Langue de préférence pour les documents

Anglais Français 

Autre

Occupation officielle (dans votre pays)

Numéro de passeport ou ID

Date de validité

N° de téléphone officiel

N° de télécopie

Adresse courrier électronique

Adresse officielle permanente

Adresse à Genève

### Obtention de la carte

Signature du participant

Signature de l'époux (se)

Date

Pour les conférences avec photo, veuillez joindre votre photo si vous envoyez votre formulaire avant la date de la conférence.

SVP, inscrivez votre nom au dos de la photo.

SVP, notez que certaines conférences sont avec photo. Si une photo ne vous est pas demandée, c'est une conférence sans photo.

### Partie réservée pour la sécurité

N° de carte

Initiales, Officier ONU



UNITED NATIONS GENEVA  
CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION

**LONG DURATION / EXPERT FORM**

Please use block capitals when filling in this form

<b>Name of Delegate</b>			
<b>Participant of Country / Organization / Agency</b>			
<b>Expected date of arrival</b>		<b>Number of conferences you attend each year</b>	
<b>Official Occupation</b>			
<b>Passport Number</b>		<b>Passport Expiration date</b>	
<b>Office Telephone No.</b>		<b>Office fax No.</b>	
<b>Email Address</b>			
<b>Permanent Official Address or Home Address</b>			
<b>Signature of Delegate</b>			

<b>Name of Authorizing Officer</b>		Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.
<b>Signature of Authorizing Officer</b>		
<b>Section stamp and date</b>		

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

<b>FOR SECURITY USE ONLY</b>		
<b>ID CARD NUMBER:</b>	<b>VALID FROM:</b>	<b>VALID UNTIL:</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

-----